



LES CARRELETS DE GARONNE

SAMEDI
5
OCTOBRE
2019

Trois courses à la nage avec flotteur...



Langon-Barsac 6,7 km
(Sélectif Régional)

Barsac-Cadillac 4,3 km

Cadillac-Langoiran 12 km

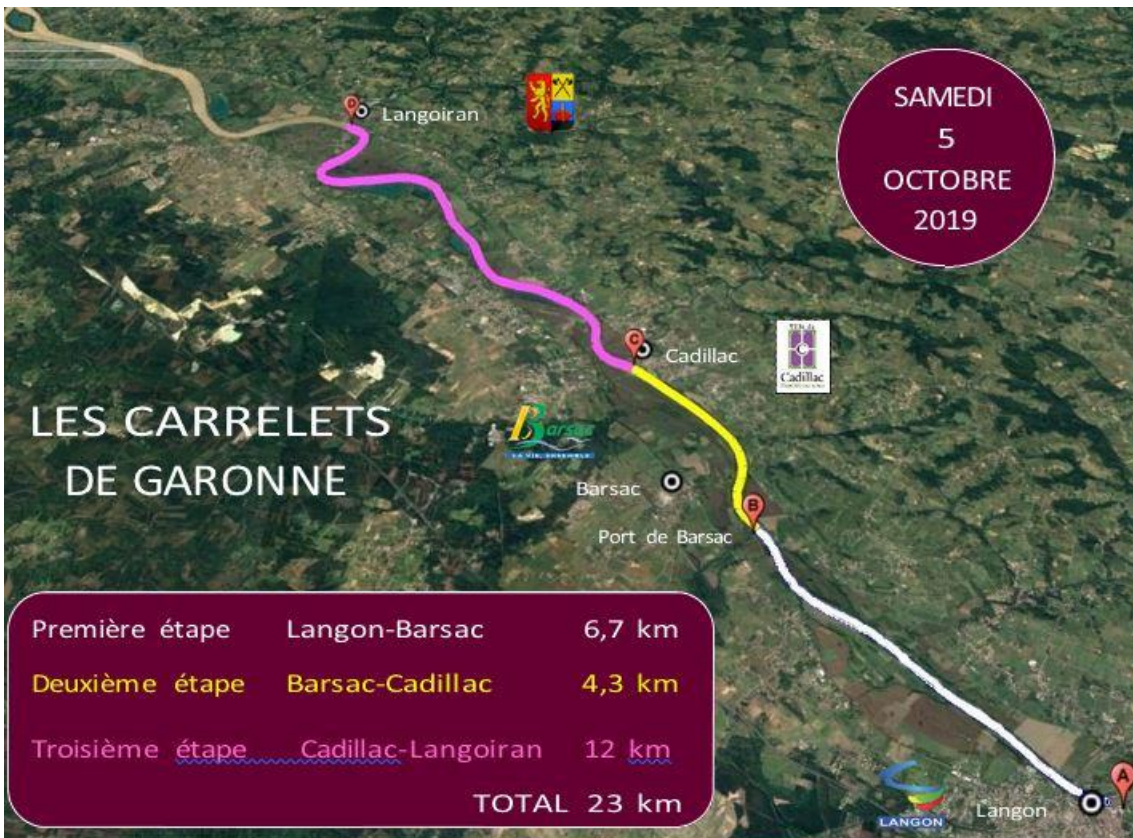
TOTAL 23 km



Présentation

Le samedi 5 octobre 2019, le Bordeaux Palmes Aventure, accompagné par les Municipalités de Langon, Barsac, Cadillac, Langoiran et la Commission NEV du Comité Subaquatique Nouvelle Aquitaine (CSNA) de la FFESSM, vous invite à participer à sa compétition : « Les carrelets de Garonne ». La première édition, le 9 septembre 2017, avait remporté un vif succès auprès des concurrents. Nous mettons tout en œuvre pour qu'il en soit de même pour cette année.

Il s'agit d'une course par équipes qui se disputera en trois étapes, entre Langon et Langoiran, en Gironde, sur la Garonne. La distance totale est de vingt-trois kilomètres, et vous aurez la possibilité, selon la composition de votre équipe, de ne pas nager toutes les étapes (voir règlement). Signalons aussi que la première étape (Langon-Barsac) servira aussi de Sélectif Régional pour les Championnats de France de Course en ligne..



La course, dont le dossier figure sur le site de la Commission NEV de la FFESSM, se déroulera selon les règlements de cette commission : dimensions du flotteur, ne pas nager avec les bras etc... Vous pouvez trouver toutes précisions utiles sur ce site.

LES ÉQUIPES

Car il s'agit d'une compétition par équipes. Le nombre de nageurs de chaque équipe doit être compris entre 3 et 5 nageurs, à votre guise, sachant que, pour être classée, chaque équipe doit avoir en permanence au moins trois nageurs à l'eau ! Et on ne change pas d'équipier(s) au cours d'une étape...

LE CLASSEMENT

Le classement final de la compétition se fera en cumulant les temps des trois meilleurs nageurs de chaque équipe à chaque épreuve. Un trophée, qui sera remis en jeu à chaque édition des « Carrelets de Garonne », sera décerné au club ayant les deux meilleures équipes.

LE SÉLECTIF RÉGIONAL

Signalons que la première étape sert également de Sélectif Régional pour les Championnats de France 2019/2020 de course en ligne. Si vous avez décidé de ne participer qu'à ce sélectif, et seulement dans ce cas, complétez la feuille d'engagement individuel (cf page 7).

LES INSCRIPTIONS

Les inscriptions se feront au préalable, obligatoirement par courrier postal. Rappelons que le dossier sera disponible sur le site de la Commission Nationale de la Nage en Eau Vive. Le tarif a été fixé à 10 € par nageur. Les nageurs devront être en possession de la licence FFESSM 2019-2020 et d'un certificat médical de non contre-indication à la compétition en Nage en Eau Vive datant de moins de 3 ans.

POUR TERMINER...

Après la remise des récompenses, vous aurez la possibilité de participer à un repas convivial, pour un montant de 12 € par personne. Pensez à vous y inscrire (cf dernière page) !



SÉLECTIF RÉGIONAL POUR LE CHAMPIONNAT DE FRANCE DE NAGE EN EAU VIVE

Course en ligne

Samedi 5 octobre 2019

De Langon à Barsac

&

Les carrelets de Garonne - De Langon à Langoiran

Deux compétitions ouvertes aux cadets, juniors, séniors et masters.

Première étape comptant pour le Sélectif Régional :

Langon-Barsac, distance 6,7 km.

Et « les carrelets de Garonne », de Langon à Langoiran, par équipes, en 3 étapes : 23 km.

COMITÉ D'ORGANISATION

Organisateur :	Bordeaux Palmes Aventure & le CSNA
Responsable de l'Organisation :	Christian BOUSQUET
Responsable Compétition :	Romain FÉVRIER
Juge de départ :	Bernadette GAUDY
Juge d'arrivée :	Bernadette GAUDY
Secrétaire :	Pascale LECOMTE
Contrôle matériel :	Lionel LECOMTE
Délégué Fédéral :	David RYBAK

COMITÉ DE COURSE

Directeur de course :	Alain BEDOS
Responsable Chronométrage :	Myriam JEAN-LOUIS
Responsable Sécurité :	Romain FÉVRIER
Responsable Informatique :	À définir

Les étapes (1)

Bien entendu, pour être classée, une équipe doit participer obligatoirement à toutes les étapes !

PREMIÈRE ÉTAPE : Départ groupé, nageurs dans l'eau.

LANGON

Départ à 14h30

Distance : 6,7 km ;
temps estimé : 40 min / 1h00

BARSAC

à partir de 15h10



Rappelons que cette première étape sert aussi de Sélectif Régional pour les Championnats de France de Nage en Eau Vive de Course en ligne.

DEUXIÈME ÉTAPE : « NAP 'n' NEV »*

BARSAC

Départ à 15h50

Distance : 4,3 km ;
temps estimé : 30 min / 40 min

CADILLAC

à partir de 16h20



Départ en ligne par équipe Le principe est qu'il doit TOUJOURS y avoir un nageur en Palmes-Masque-Tuba accompagné d'au moins deux nageurs en flotteur de son équipe. Les nageurs peuvent se relayer quand ils le désirent. Les trois concurrents doivent nager et arriver ensemble.

* L'activité « NAP'n'NEV », créée et développée récemment par le BPA, associe normalement deux nageurs : 1 en PMT et 1 deuxième avec un flotteur ; le principe est analogue à celui du « bike & run », il permet le relais libre des nageurs, le flotteur servant de témoin. Ainsi le nageur avec flotteur assure la sécurité de son équipier en PMT, qui reste au contact, et lui permet ainsi de nager sans souci de trajectoire... Il est aisé de conserver son tuba à la main et le masque autour du cou lorsqu'on prend le flotteur.

Suite page suivante

Les étapes (2)

TROISIÈME ÉTAPE : « Contre-la-montre »

CADILLAC

Départ à partir de
17h00

Distance : 12 km ;
temps estimé : 1h15 / 1h45

LANGOIRAN

à partir de 18h15



Départ toutes les 15 secondes, à partir d'un ponton flottant, dans l'ordre des dossards.

Le trophée Bob Lataste

Bien entendu, le trophée décerné au meilleur club de la compétition ne pouvait que représenter un « carrelet », installation de pêche sur pilotis emblématique des rives de la Garonne, de la Dordogne, de la Gironde, de la Charente et de la Loire.

Cet objet d'art a été confectionné par Lionel Lecomte, dit « Pompon », un nageur de notre club, que vous connaissez probablement.

Ce trophée a été remporté par le BPA lors de la première édition de la compétition, et changera peut-être de mains à l'issue de la course...



Programme

LES INSCRIPTIONS

Soit vous souhaitez ne participer qu'au Sélectif Régional pour le Championnat de France de Course en Ligne : dans ce cas, vous nous adressez « votre inscription individuelle » (page 16), accompagnée de votre règlement.

Soit vous présentez une équipe ; dans ce cas-là, surtout pas d'inscription individuelle ! Complétez la fiche page 14 et envoyez-la nous, toujours acquittée des frais d'inscription.

www.bordeaux-palmes-aventure.fr

CONFIRMATION DES INSCRIPTIONS

Vous êtes invités à venir confirmer l'inscription de votre équipe auprès du BPA, sur le quai rive gauche de Langon (voir page suivante) le jour même, samedi 5 octobre, de 11h à 14h. Munissez vous d'une copie de votre Certificat Médical et de votre licence FFESSM.

LE BRIEFING

Il aura lieu à 14h00, au même endroit.

LE PARKING

Nous serons hors saison, il y aura donc de la place pour stationner près du départ.

DÉPART

Il sera donné à 14h30 en ligne face au quai rive gauche.

LES HÉBERGEMENTS

Vous avez de nombreux hôtels à Langon, du « B&B » au château, ainsi que des chambres d'hôtes. Office de Tourisme de Langon : 11 allées Jean Jaurès 33210 Langon (05 56 63 68 00).

LA REMISE DES PRIX - LE REPAS

Nous vous communiquerons le jour de la compétition l'endroit exact.

Le point de rendezvous

Il se situe sur le quai à Langon, rive gauche (de toute façon, il n'y a rien rive droite...). Le BPA sera installé près d'un escalier qui descend sur la berge.



Le départ

www.bordeaux-palmes-aventure.fr

Le départ
LANGON



Comme vous l'avez certainement noté, la mise à l'eau se fera légèrement en aval de la ligne de départ. Comme nous serons à l'étale de la marée haute, le courant sera faible et vous n'aurez aucun mal à remonter vous échauffer en amont de la ligne de départ...

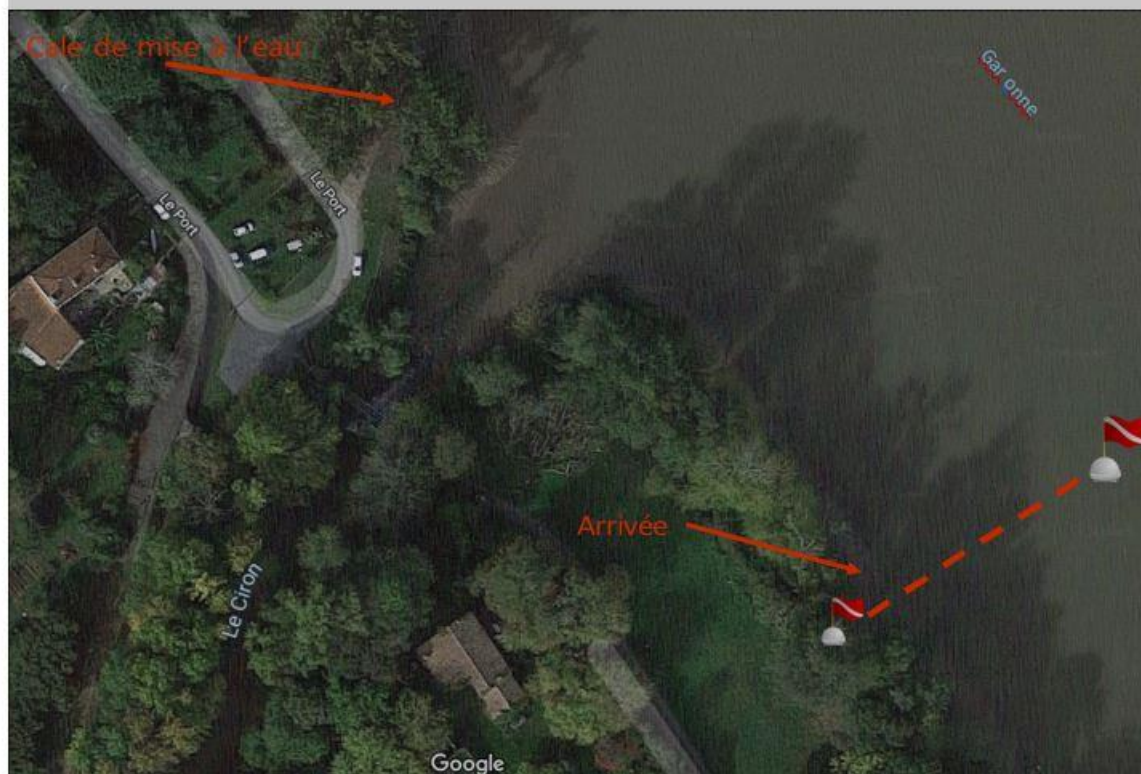
Cette dernière sera matérialisée (si l'on peut dire...) par une bouée mouillée dans le fleuve et un drapeau posé sur la rive.

Il s'agit d'une course en ligne, et le départ sera donc donné groupé.

La

première étape

1^{ère} étape
BARSAC

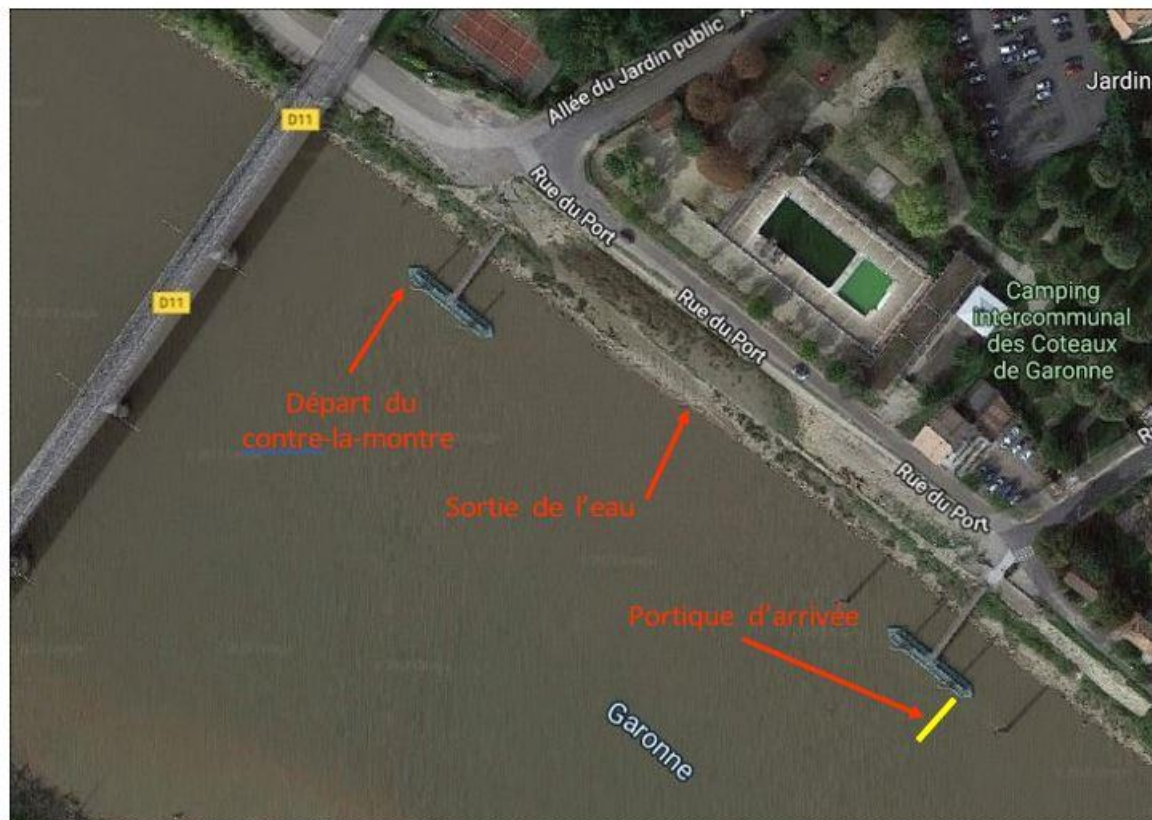


L'arrivée sera jugée entre la bouée et le drapeau posé sur la berge. Vous pourrez ensuite sortir de l'eau à la cale (qui fonctionne donc dans les deux sens...) située juste après le confluent avec le Ciron.

Le départ de l'étape suivante, le « NAP 'n' NEV », se fera groupé en ligne.

La

deuxième étape



L'arrivée de la deuxième étape sera jugée sous un portique (environ 3 mètres de long) situé à l'extrémité amont du ponton amont, en direction du milieu du fleuve (voir ci-dessus)...

Le départ de l'étape suivante, le « contre-la-montre » se fera depuis l'extrémité aval du ponton aval, toutes les 15 secondes, dans l'ordre des dossards.

L'arrivée

L'arrivée

LANGOIRAN



L'arrivée de la troisième et dernière étape sera jugée sous le pont, au ras de la berge. Nous vous conseillons d'anticiper, de manière à passer près de la berge, afin que les juges puissent voir votre dossard.

D'autre part, il y aura quand même du courant et la cale de sortie de l'eau est très proche... Ne la ratez pas !

Pour nous contacter...

Sur internet <https://www.bordeaux-palmes-aventure.fr/>

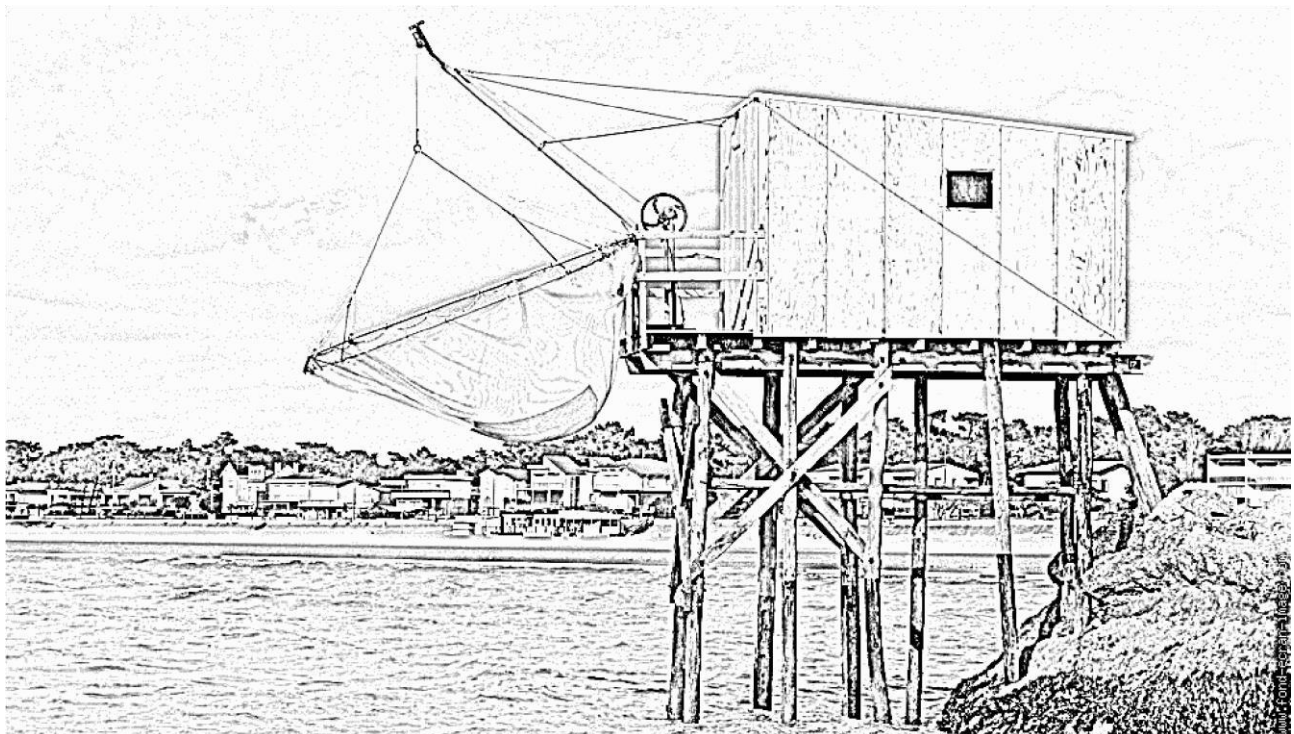
Par courriel

Écrivez-nous à : bordeauxpalmesaventures@yahoo.fr

Par téléphone Appelez Christian Bousquet au : 06 09 72 73 35

Par courrier postal (pour vos inscriptions)

Écrivez à : Bernadette GAUDY, 39 chemin Passerat,
33130 BÈGLES



Personne à disposition de l'organisation : NOM : PRÉNOM JF1 ?

?

Autre(s) personne(s) :

?

Le règlement compétition stipule que les inscriptions doivent parvenir au moins 15 jours avant la date de la manifestation. Le comité de course informe que pour toute inscription reçue après ce délai, une pénalisation de trois fois le montant des droits d'inscription sera appliquée.

Ci-joint les frais d'inscription compétiteurs de : 10 € x =€, À l'ordre du Bordeaux Palmes Aventure avant le 21 septembre 2019.

Fiche à renvoyer à [Bernadette GAUDY, 39 chemin Passerat, 33130 BÈGLES](mailto:Bernadette.GAUDY@33130BEGLES.fr). Courriel : bernie33@hotmail.fr, téléphone : 06 18 67 52 98

N. B. : N'hésitez pas à envoyer votre inscription même si vous n'avez pas d'équipe complète ; nous regrouperons les esseulés !

INSCRIPTIONS À UNE COMPÉTITION PAR ÉQUIPE (page supplémentaire)

Les carrelats de Garonne - Sélectif Régional de Course en ligne

5 octobre 2019 - de Langon à Langoiran

Cadet / Junior / Sénior / Master

COORDONNÉES DU CLUB

CACHET DU CLUB

RESPONSABLE NEV

NOM.....

NOM :

.....

Téléphone :

n° d'affiliation :

Coordonnées (adresse-téléphone)

E-mail :

.....

Signature :

.....

Droit à l'image : Au cours de cette manifestation, des photos et vidéos seront prises. Si vous ne souhaitez pas apparaître sur ces images, votre visage sera flouté. Merci de nous le faire savoir en cochant la case suivante :

www.bordeaux-palmes-aventure.fr

INSCRIPTIONS À UNE COMPÉTITION PAR ÉQUIPE

Les carrelats de Garonne - Sélectif Régional de Course en ligne

5 octobre 2019 - de Langon à Langoiran

Cadet / Junior / Sénior / Master

CHEF D'ÉQUIPE* : ☐ Candidat représentant des compétiteurs**

Nom : _____ Prénom : _____ Tél : ☐

* Le chef d'équipe est en charge de la confirmation de l'inscription des nageurs de son club et prend part à l'élection du représentant des compétiteurs la veille ou le jour de la compétition. ** Case à cocher pour être porté candidat à l'élection du représentant des compétiteurs.

	NOM	PRÉNOM	date de naissance jj/mm/aaaa	catégorie	n° licence (obligatoire)	niveau technique	
Équipe 1							
1							?
2							?
3							?
4							?
5							?
Équipe 2							
1							?
2							?
3							?
4							?
5							?

	NOM	PRÉNOM	date de naissance jj/mm/aaaa	catégorie	n° licence (obligatoire)	niveau technique	
Équipe 3							↓
1						☐	
2						☐	
3						☐	
4						☐	
5						☐	
Équipe 4							
1						☐	
2						☐	
3						☐	
4						☐	
5						☐	
Équipe 5							
1						☐	
2						☐	
3						☐	
4						☐	
5						☐	
Équipe 6							
1						☐	
2						☐	
3						☐	
4						☐	
5						☐	

INSCRIPTIONS INDIVIDUELLES AU SÉLECTIF RÉGIONAL

Les carrelets de Garonne - Sélectif Régional de Course en ligne
5 octobre 2019 - de Langon à Barsac

Cadet / Junior / Sénior / Master

COORDONNÉES DU CLUB	CACHET DU CLUB	RESPONSABLE NEV
NOM..... n° d'affiliation : Coordonnées (adresse-téléphone)		NOM : Téléphone : E-mail : Signature :

CHEF D'ÉQUIPE* :

☐ Candidat représentant des compétiteurs**

Nom :

Prénom :

Tél : ☐

* Le chef d'équipe est en charge de la confirmation de l'inscription des nageurs de son club et prend part à l'élection du représentant des compétiteurs la veille ou le jour de la compétition. ** Case à cocher pour être porté candidat à l'élection du représentant des compétiteurs.

Droit à l'image : Au cours de cette manifestation, des photos et vidéos seront prises. Si vous ne souhaitez pas apparaître sur ces images, votre visage sera flouté. Merci de nous le faire savoir en cochant la case suivante :

	NOM	PRÉNOM	date de naissance jj/mm/aaaa	catégorie	n° licence (obligatoire)	niveau technique	
1							☐
2							☐
3							☐
4							☐
5							☐
Chaque club engageant au moins trois concurrents doit mettre une personne à la disposition de l'organisation							
6							☐
7							☐
8							☐
9							☐
10							☐

Personne à disposition de l'organisation : NOM : PRÉNOM JF1 ?

?

Autre(s) personne(s) :

?

Le règlement compétition stipule que les inscriptions doivent parvenir au moins 15 jours avant la date de la manifestation. Le comité de course informe que pour toute inscription reçue après ce délai, une pénalisation de trois fois le montant des droits d'inscription sera appliquée.

Ci-joint les frais d'inscription compétiteurs de : 10 € x =€, À l'ordre du
Bordeaux Palmes Aventure avant le 21 septembre 2019.

INSCRIPTIONS INDIVIDUELLES AU SÉLECTIF RÉGIONAL (page supplémentaire)

Les carrelets de Garonne - Sélectif Régional de Course en ligne
5 octobre 2019 - de Langon à Barsac

Cadet / Junior / Sénior / Master

COORDONNÉES DU CLUB	CACHET DU CLUB	RESPONSABLE NEV
NOM..... n° d'affiliation : Coordonnées (adresse-téléphone) 		NOM : Téléphone : E-mail : Signature :

Droit à l'image : Au cours de cette manifestation, des photos et vidéos seront prises. Si vous ne souhaitez pas apparaître sur ces images, votre visage sera flouté. Merci de nous le faire savoir en cochant la case suivante :

	NOM	PRÉNOM	date de naissance jj/mm/aaaa	catégorie	n° licence (obligatoire)	niveau technique	
11							☐
12							☐
13							☐
14							☐
15							☐
16							☐
17							☐
18							☐
19							☐
20							☐
21							☐
22							☐
23							☐
24							☐
25							☐
26							☐
27							☐
28							☐
29							☐
30							☐

AUTORISATION PARENTALE

pour la participation aux activités de Nage en Eau Vive mentionnées ci-dessous :

Les carrelets de Garonne - Sélectif Régional de Course en ligne
5 octobre 2019 - de Langon à Barsac

Cadet / Junior / Sénior / Master

Je soussigné(e) Madame, Monsieur domicilié
.....

agissant en qualité de : ☐ père ☐ mère ☐ responsable légal ou tuteur

autorise ☐ mon fils ☐ ma fille

..... ☐ l'enfant
..... né(e) le à
.....

à participer à la manifestation citée en référence.

J'atteste avoir le plein exercice de l'autorité parentale à l'égard de cet enfant mineur.

Cette autorisation est valable du au

Fait à le

Signature :

**AUTORISATION PARENTALE POUR TOUT PRÉLÈVEMENT
NÉCESSITANT UNE TECHNIQUE INVASIVE
LORS D'UN CONTRÔLE ANTIDOPAGE SUR LES
MINEURS**

Les carrelets de Garonne - Sélectif Régional de Course en ligne
5 octobre 2019 - de Langon à Barsac

Cadet / Junior / Sénior / Master

Vu l'article R.232-52 du Code du Sport *

Je soussigné(e) représentant(e) légal(e) ou personne
investie de l'autorité parentale de : nom et prénom :
..... né(e) le :
.....

autorise tout prélèvement nécessitant une technique invasive, notamment un prélèvement
sanguin, à l'occasion des contrôles mis en place dans le cadre de la lutte contre le dopage.

Club de rattachement du mineur :

Attestation établie le à

Signature du représentant légal :

* Article R.232-52 : « Si le sportif contrôlé est un mineur ou un majeur protégé, tout prélèvement nécessitant une technique invasive, notamment un prélèvement de sang, ne peut être effectué qu'au vu d'une autorisation écrite de la ou des personnes investies de l'autorité parentale ou du représentant légal de l'intéressé remise lors de la prise ou du renouvellement de la licence. L'absence d'autorisation est constitutive d'un refus de se soumettre aux mesures de contrôle. »

Lors du contrôle anti-dopage une pièce d'identité vous sera demandée. Si le compétiteur n'est pas en mesure de fournir cette dernière, cela sera considéré comme un refus de se soumettre aux mesures de contrôle.

INSCRIPTION AU REPAS (samedi soir)

Les carrelats de Garonne - Sélectif Régional de Course en ligne
5 octobre 2019 - de Langon à Langoiran

Cadet / Junior / Sénior / Master

COORDONNÉES DU CLUB

NOM.....
.....

n° d'affiliation :
Coordonnées (adresse-téléphone)
.....
.....
.....

CACHET DU CLUB

RESPONSABLE NEV

NOM :

Téléphone :

E-mail :

Signature :

Droit à l'image : Au cours de cette manifestation, des photos et vidéos seront prises. Si vous ne souhaitez pas apparaître sur ces images, votre visage sera flouté. Merci de nous le faire savoir en cochant la case suivante :

	NOM	PRÉNOM	NOMBRE DE PERSONNES	
1				☐
2				☐
3				☐
4				☐
5				☐
6				☐
7				☐
8				☐
9				☐
10				☐
11				☐
12				☐
13				☐
14				☐
15				☐

Ci-joint le montant de l'inscription au(x) repas : 12 € x =€, gratuit en dessous de 12 ans.

À l'ordre du Bordeaux Palmes Aventure avant le 21 septembre 2019.

Fiche à renvoyer à [Bernadette GAUDY](#), 39 chemin Passerat, 33130 BÈGLES.

Courriel : bernie33@hotmail.fr , téléphone : 06 18 67 52 98